

ENTRAIDE BUDGÉTAIRE OTTAWA
ÉTATS FINANCIERS ET
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
31 DÉCEMBRE 2014

POUR FINS DE DISCUSSION SEULEMENT

ENTRAIDE BUDGÉTAIRE OTTAWA

ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
31 décembre 2014

POUR FINS DE DISCUSSION SEULEMENT

ENTRAIDE BUDGÉTAIRE OTTAWA

ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

31 décembre 2014

Rapport de l'auditeur indépendant	1
Bilan	2
Évolution de l'actif net	3
Résultats	4
Évolution des flux de trésorerie	5
Notes aux états financiers	6 - 8
Détails des projets	9

POUR FINS DE DISCUSSION SEULEMENT

Jacques Trudel

Comptable professionnel agréé\Chartered Professional Accountant

24, rue Principale, bureau 200
Gatineau (Québec) J9H 3L1
(819) 684-1177
jacquestrudel@bellnet.ca

1424 Cheverny Crescent
Orleans (Ontario) K4A 3C8
(613) 830-0076

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres d'Entraide budgétaire Ottawa

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints d'Entraide budgétaire Ottawa, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2014, les états de l'évolution de l'actif net, des résultats et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de dons et/ou d'autofinancement dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, mon audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et je n'ai pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des dons et/ou d'autofinancement reçus, du résultat net, de l'actif à court terme et des actifs nets.

Opinion avec réserve

À mon avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière d'Entraide budgétaire Ottawa au 31 décembre 2014, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Jacques Trudel, CPA, CA, expert-comptable autorisé

Orléans, le -----

POUR FINS DE DISCUSSION SEULEMENT

BILAN

31 décembre

2014

2013

ACTIF**Actif à court terme**

Encaisse	193 736	\$	127 298	\$
Dépôts à terme (note 3)	58 787		27 330	
Comptes clients et autres créances (note 4)	10 732		8 093	
Prêts - Micro-Crédit (note 9)	2 540		4 078	
Frais payés d'avance (note 5)	2 728		200	
	268 523		166 999	
DÉPÔTS À TERME (note 6)	15 135		46 211	
IMMOBILISATIONS (note 2)	1		1	
	283 659	\$	213 211	\$

PASSIF**Passif à court terme**

Comptes à payer et frais courus (note 7)	41 772	\$	57 082	\$
Subventions reportées (note 8)	140 023		51 324	
	181 795		108 406	
MICRO-CRÉDIT (note 9)	25 282		25 282	

ACTIFS NETS

Non affecté	23 342		32 148	
Grevé d'affectation interne - réserve pour indemnisation	53 240		47 375	
	76 582		79 523	
	283 659	\$	213 211	\$

SIGNÉ AU NOM DU CONSEIL:

_____, administrateur

_____, administratrice

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercice terminé le 31 décembre

2014

2013

	Actif net affecté pour indemnisation	Actif net non affecté		
ACTIF NET AU DÉBUT	47 375 \$	32 148 \$	79 523 \$	70 263 \$
AFFECTATION DE L'EXERCICE	5 865	(5 865)	-	-
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	-	(2 941)	(2 941)	9 260
ACTIF NET À LA FIN	53 240 \$	23 342 \$	76 582 \$	79 523 \$

RÉSULTATS

31 décembre

	Budget 2014 (non audité)	Fonctionnement	Projets	Réel 2014	Réel 2013
PRODUITS					
Subventions (note 10)	393 106	\$ 276 270	\$ 81 171	\$ 357 441	\$ 356 251
Dons	11 000	10 453	-	10 453	10 863
Intérêts	800	757	-	757	822
Autres activités et revenus	10 100	6 445	2 085	8 530	29 908
	415 006	293 925	83 256	377 181	397 844
CHARGES					
Assurances	3 201	3 201	-	3 201	3 245
Communications	6 500	7 206	468	7 674	5 917
Fournitures et frais de bureau	5 100	7 625	289	7 914	16 481
Entretien et réparation	2 000	-	-	-	5 879
Formation	2 500	1 421	211	1 632	2 249
Frais d'activités communautaires	2 350	2 336	-	2 336	1 007
Frais de déplacements	2 600	-	232	232	1 610
Honoraires professionnels	100 772	6 198	27 826	34 024	47 901
Loyer et frais afférents	22 387	21 709	751	22 460	37 033
Publicité	8 500	2 794	267	3 061	1 242
Réunions et comités	11 400	6 821	303	7 124	3 731
Salaires, contractuels et avantages sociaux	262 462	237 555	52 909	290 464	262 289
	429 772	296 866	83 256	380 122	388 584
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(14 766) \$	(2 941) \$	- \$	(2 941) \$	9 260 \$

POUR FINS DE DISCUSSION SEULEMENT

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 décembre

2014

2013

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(2 941) \$	9 260 \$
Variations des postes hors caisse :		
Comptes clients et autres créances	(2 639)	1 085
Prêts - Micro-Crédit	1 538	3 488
Frais payés d'avance	(2 528)	-
Créditeurs	(15 310)	19 394
Subventions reportées	88 699	(60 050)

RENTRÉES (SORTIES) DE FONDS NETTES - ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

66 819 (26 823)

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Dépôt à terme 27 711 -

AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE - ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

27 711 -

AUGMENTATION (DIMINUTION) DES LIQUIDITÉS

39 108 (26 823)

ENCAISSE ET PLACEMENTS AU DÉBUT

154 628 181 451

ENCAISSE ET PLACEMENTS À LA FIN

193 736 \$ 154 628 \$

NOTE AUX ÉTATS FINANCIERSExercice terminé le 31 décembre 2014

1. ACTE CONSTITUTIF ET NATURE DES ACTIVITÉS

Entraide budgétaire Ottawa, une corporation sans capital-action constituée en vertu de la Loi sur les compagnies et associations de l'Ontario, a été créé dans le but de défendre les intérêts des personnes à faible revenu et de répondre aux besoins individuels en matière d'information, de prévention, d'éducation, de formation et de consultation dans toute affaire de nature financière. La corporation est un organisme de charité au sens de la Loi sur les impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme a choisi d'appliquer les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif Partie III du Manuel de CPA Canada.

Immobilisations

L'organisme a pour politique de radier durant l'exercice, les acquisitions d'immobilisations. Les immobilisations acquises par l'organisme se composent principalement d'équipement de bureau, d'équipement informatique, d'un système téléphonique et d'améliorations locatives. Une somme de 1 \$ est indiquée au bilan pour souligner l'existence d'immobilisations.

Services rendus à titre bénévole

L'organisme ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérables. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

Comptabilisation des produits

Les apports affectés sont constatés à titre de produit dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des comptes clients et autres créances. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et des subventions reportées.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie le solde bancaire et les placements dont la date d'échéance est de moins de 3 mois.

NOTE AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2014

3. DÉPÔTS À TERME (court terme)	2014		2013	
Dépôt à terme, 0.9% échéant en décembre 2015	27 576	\$	27 330	\$
Dépôt à terme, 1.15% échéant en décembre 2015	31 211		-	
	58 787	\$	27 330	\$

4. COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES	2014		2013	
TVH	6 670	\$	8 018	\$
Intérêts	90		75	
Autres	3 972		-	
	10 732	\$	8 093	\$

5. FRAIS PAYÉS D'AVANCE	2014		2013	
Fournisseurs	2 728	\$	200	\$

6. DÉPÔTS À TERME (long terme)	2014		2013	
Dépôts à terme, 1.15% échéant en décembre 2015	-	\$	31 211	\$
Dépôts à terme, 1.4% échéant en juillet 2016	15 135		15 000	
	15 135	\$	46 211	\$

7. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS	2014		2013	
Fournisseurs	23 995	\$	23 479	\$
Honoraires professionnels	2 600		3 740	
Salaires et avantages sociaux	9 691		25 544	
Sommes dues à l'État	5 486		4 319	
	41 772	\$	57 082	\$

8. SUBVENTIONS REPORTÉES	2014		2013	
Desjardins	62 103	\$	18 000	\$
Fondation Trillium	60 356		29 072	
GACF	-		2 349	
SEDI - Littératie financière	-		1 903	
Alterna Crédit Union	3 657		-	
Affaires aux personnes âgées	6 700		-	
DRHC	7 207		-	
	140 023	\$	51 324	\$

9. MICRO-CRÉDIT

L'organisme participe au micro-crédit qui fait des prêts de dépannage sans intérêt auprès de sa clientèle. Ce service est offert en collaboration avec des donateurs, Desjardins et les 4 Caisses populaires d'Ottawa.

	2014		2013	
Fonds d'entraide Ottawa	25 282	\$	25 282	\$

NOTE AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2014

10. SUBVENTIONS	2014	2013
Centraide - allocation de base	154 268 \$	166 346 \$
- choix du donateur	4 760	4 390
Ville d'Ottawa		
- financement de soutien	91 602	90 248
Fondation Trillium	24 816	36 454
DRHC - Subvention salariale	6 640	2 534
- Nouveaux horizons	24 613	-
Forum francophone (GACF)	312	196
Affaires aux personnes âgées	1 300	-
Desjardins - Micro-crédit	18 000	18 000
- Modules	17 897	-
Alterna Crédit Union	1 343	-
SEDI	10 890	36 883
Université d'Ottawa	1 000	1 200
	357 441 \$	356 251 \$

11. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

L'organisme dépend en grande partie des subventions de Centraide Ottawa et de la Ville d'Ottawa pour s'acquitter de ses obligations financières.

12. PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les chiffres présentés sous la colonne budget à l'état des résultats sont fournis à titre d'information seulement.

13. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'organisme est engagé d'après un bail à long terme échéant le 31 octobre 2015 à verser pour sa place d'affaire, un loyer annuel de 20 280 \$.

14. INSTRUMENTS FINANCIERS**Risques et concentrations**

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition de l'organisme aux risques au 31 décembre 2014.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses crédettes et ses obligations contractuelles.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et mène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard de ses crédettes et de ses obligations contractuelles.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux variables assujettissent l'association à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

POUR FINS DE DISCUSSION SEULEMENT